



Tournoi par équipe de La Ferrière

samedi 14 mars 2015

REGLEMENT

ARTICLE 1 :

Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.BA et non licenciés. Il concerne les catégories cadets, juniors et seniors (à partir de 16 ans - année de naissance 1999). Deux joueurs(euses) classés(ées) et deux jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas jouer ensemble. Tout mineur devra présenter une autorisation parentale manuscrite (formulaire disponible).

Les droits d'inscriptions sont de 6 euros par joueur et joueuse.

La limite des inscriptions est fixée au 06/03/2015. Aucune inscription ne sera prise sans le paiement complet, ni le jour du tournoi. Les forfaits non justifiés par certificat médical ne seront pas remboursés après les tirages des tableaux.

ARTICLE 2 :

Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement dans l'intérêt du tournoi et des joueurs si cela s'avère nécessaire.

Afin de respecter ce dernier engagement, les dernières inscriptions reçues pourraient être refusées si le nombre de joueurs et joueuses est trop important.

ARTICLE 3 :

Selon le nombre d'équipes inscrites, le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper ou séparer des catégories (licenciés / non licenciés / hommes / femmes / jeunes / mixte / classement).

ARTICLE 3 :

Les règles du jeu sont celles éditées par la F.F.BA.

Point particulier :

Si le volant touche le plafond :

- à l'engagement : le volant est remis une fois.
- au cours de l'échange : le volant est compté faute.

Si le volant touche un câble en cours de jeu, l'échange est remis dans tous les cas. S'il touche la structure de la salle, il est compté faute.

Une tenue correcte est exigée, suivant les termes du règlement de la FFBA.

ARTICLE 4 : HORAIRES

Tous les joueurs seront convoqués à 17 h 30 (horaires de fin approximatifs pour les finales : 23/24 h).

Les joueurs en arrivant doivent se faire pointer à la table de pointage (table de marque). L'organisation du tournoi sera rigoureuse sur le respect des horaires.

Cinq minutes après le deuxième appel, tout joueur absent sera déclaré W.O. (forfait). Vous avez 3 minutes **maximum**, à compter de l'appel de votre match, pour démarrer celui-ci, y compris test des volants qui devra précéder l'échauffement des joueurs (ou équipes).

Le temps de repos minimum entre les matchs sera de 20 minutes ou moins si le joueur est d'accord.

ARTICLE 5 : VOLANTS

Les volants en plastique du tournoi sont prêtés, les volants en plumes sont à la charge des joueurs. Ils ont à choisir dans la liste des volants homologués par la F.F.BA. pour la saison en cours.

En cas de litige entre des joueurs sur le choix des volants, le volant officiel du Tournoi sera le YONEX MAVIS 370 pour les volants plastiques et le YONEX AS 50 pour les volants plumes.

Les joueurs non classés et non licenciés jouent en plastique et les joueurs classés en plumes.

ARTICLE 6 : TABLEAUX

Les rencontres se dérouleront par poules avec sortie pour les premiers vers le tableau final et consolante pour les autres, puis élimination directe.

Chaque rencontre comportera deux matchs en simple et un match en double. Tous les matchs se dérouleront en 1 set gagnant de 15 points. La victoire se fera au meilleur des 3 matchs composant la rencontre.

L'ordre des joueurs des simples se fera selon l'ordre homme/classement/âge/dame/non classé/non licencié. Le comité d'organisation composera les poules avec têtes de série selon ce principe pour tenter d'équilibrer au mieux les matchs en sortie de poules.

ARTICLE 7 : ARBITRAGE

Les matchs seront effectués en auto-arbitrage, mais si un litige survient, la table de marque gèrera le problème à leur libre appréciation et initiative.

ARTICLE 8 : ASSURANCE ET RESPONSABILITE

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre sur les lieux du tournoi, dans les vestiaires, et en extérieur (parking).

Chaque participant s'engage à avoir sa propre assurance de responsabilité civile, le club organisateur ne sera pas responsable en cas de blessures, d'accidents ou autre.

Ce règlement particulier sera affiché en salle le jour du tournoi.